

Collaboration entre chercheurs et représentants syndicaux : enjeux et intérêts

*Résultats d'une recherche-action relative à
l'analyse des risques psychosociaux dans des
institutions du secteur social à Charleroi*

Objet de la recherche

- Compréhension du phénomène de burnout
 - Constats de militants et de représentants syndicaux
 - Secteur non-marchand en évolution
- sous-Commission Paritaire (SCP) 319.02
 - établissements et services d'éducation et d'hébergement de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone
 - SCP très diversifiée dont 3 sous-secteurs étudiés
- Ensemble des professionnels avec focus sur les éducateurs :
 - Approfondir l'analyse d'un des métiers canoniques en vue de confronter ses spécificités aux transformations générales du secteur non-marchand

Partenaires de la recherche

- SETCa Charleroi, partenaire syndical
- Atelier Santé de Charleroi, réseau rassemblant des représentants de mutualités, maisons médicales, médecins, syndicats, etc.
- Centre Metices, Université Libre de Bruxelles
- Soutien financier du Fonds ISAJH, organe sectoriel qui promeut la formation continue dans la SCP 319.02

Objectifs de la recherche

- Favoriser la **compréhension partagée** sur la nature des contraintes auxquelles les travailleurs font face.
- Au-delà des constats posés, il s'agit également d'impulser une **concertation** relative au bien-être au travail entre les acteurs locaux et partenaires sociaux.
- Dans ce cadre, nous nous sommes centrés sur le fait de:
 - Cerner les facteurs de risques psychosociaux
 - Définir les priorités
 - Faire émerger des pistes d'amélioration
 - Rencontrer les différentes parties concernées (employeurs, travailleurs, représentants syndicaux, conseillers en prévention)

Considérations méthodologiques

- Recherche-action
 - « *transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations* » (Hughon et Seibel, 1988, p.13)
 - permet à l'ensemble des acteurs concernés de :
 - s'approprier la démarche de recherche ;
 - agir concrètement sur leur milieu de travail en apportant leurs connaissances et leur expertise dans la mise en place de dispositifs d'action.
 - Constitution d'un comité de suivi
 - Démarche inductive, compréhensive et qualitative
 - Présentation des résultats aux acteurs locaux et partenaires sociaux

Considérations méthodologiques

- Enquête qualitative en 3 phases :
 - Focus group (non directifs) : délégation syndicale de chaque institution.
 - Entretiens semi-directifs individuels : travailleurs et responsables hiérarchiques
 - Entretiens collectifs (en cours) : travailleurs avec présentation des résultats précédents
- + prise de connaissance de la législation du secteur et consultation de divers documents (règlement de travail, projet pédagogique, rapports de synthèse/d'activité,...)
- 3 niveaux d'analyse :
 - Secteur non-marchand et la SCP 319.02
 - Sous-secteurs : personnes handicapées et aide à la jeunesse et personnes en difficultés sociales
 - Institution
- Précaution d'usage : anonymat

Résultats principaux

- Facteurs de risques multiples et combinaison variée au sein des institutions
- Facteurs de risques communs (récurrents) :
 - Charge de travail importante et en augmentation
 - Opposition entre sens historique du travail social et management
- Facteurs propres aux sous-secteurs :
 - « Handicap » : peu attractif (nursing, routine,...)
 - « Aide à la jeunesse » : système complexe avec de nombreux intervenants
 - « adultes en difficultés sociales » : frontière floue entre l'institution et la résidence des bénéficiaires + à la frontière de nombreux autres sous-secteurs

Résultats principaux

- Facteurs spécifiques à chaque institution
 - Combinaison travail collectif – individuel
 - Vision du travail dépend :
 - Mode de management
 - Conditions de travail et d'emploi
 - Entente au sein de l'équipe
- Analyse des RPS :
 - Compréhension des conditions de travail et d'emploi
 - Présence ou non de « leviers de résistance » :
 - Importance des réussites et qualité de la relation avec les bénéficiaires
 - Délégués syndicaux : contre-pouvoir mais pas une ressource
 - Collectif de travail :
 - Soutien
 - Reconnaissance
 - Régulation collective
 - Production de normes partagées (« normes locales de travail », Avril C., 2012, p.109)

Conclusion

- Impacts des différentes transformations
- Facteurs de risque spécifiques ou non
- S'intéresser au collectif de travail
- Poursuivre la recherche